



LAVAU, LE 2 FÉVRIER 2026

Cérémonie de signature du

Plan de gestion

LAVAU



Présentation du Plan de gestion

Qu'est-ce qu'un plan de gestion ?

Un Plan de gestion est un document stratégique dont le but premier est d'**assurer une protection efficace et durable du bien** et en particulier sa valeur universelle exceptionnelle (VUE).

Un Plan de gestion à jour est une exigence minimale au maintien d'un bien sur la Liste du patrimoine mondial.



Présentation du Plan de gestion

Qu'est-ce que la VUE d'un bien ?

Un ensemble de caractéristiques si exceptionnelles qu'elles transcendent les frontières nationales et présentent le même caractère inestimable pour les générations actuelles et futures de l'ensemble de l'humanité.

A ce titre, la protection permanente de ce patrimoine est de la plus haute importance pour la communauté internationale tout entière.



La VUE de Lavaux



Le paysage culturel est constitué par **un vaste territoire homogène et d'un seul tenant** qui se distingue clairement du paysage alentour.



La viticulture y repose sur une longue tradition aujourd'hui bien vivante grâce à la compétitivité de sa production.



Les **bourgs historiques** forment l'essentiel du bâti et **font corps avec le vignoble** en terrasses.



Les terrasses de vigne représentent le produit d'une **adaptation parfaite de l'œuvre des hommes aux conditions naturelles difficiles.**



Les habitantes et habitants de la région s'identifient de manière forte au site auquel ils ont apporté une protection constitutionnelle et légale.



Présentation du Plan de gestion

Contexte de la révision du Plan de gestion

- Le premier Plan de gestion avait été produit lors du dépôt du dossier de candidature et n'avait donc jamais été révisé depuis 2006. Il était *de facto* **obsolète**.
- La stratégie « Patrimoine mondial » 2016-2023 de **la Confédération demandait une révision de ce dernier**.
- L'association Lavaux Patrimoine mondial a obtenu un **financement pour lancer la révision** du Plan de gestion par la Convention-Programme OFEV/DGE (2020 – 2024) et son programme partiel « Qualité du paysage ».



Présentation du Plan de gestion

Une révision longue, dense et complexe !

- **10 séances de 4h étalées sur 2 ans** (2023 - 2025) ont été nécessaires pour permettre aux 11 membres du COPIL de la révision du Plan de gestion de proposer une première version.
- **2 consultations larges** (Confédération, Canton, Communes + Représentants de la vitiviniculture, du tourisme, du développement économique régional, de la culture et du patrimoine) ont permis d'affiner le présent document.
- **Il représente un compromis réaliste et réalisable.**
- **Ce dernier est évolutif comme l'est Lavaux.** Un suivi rigoureux amènera de possibles modifications dans le temps (10 ans de durée de vie).



Présentation du Plan de gestion

Que contient-il ?

- Une vision stratégique de préservation étayée par 3 axes stratégiques et **11 thèmes stratégiques** décrivant le cadre dans lequel s'inscriront les mesures de préservation.
- Une **clarification de la gouvernance** actuelle du site.
- **52 mesures** dont 7 sur l'optimisation de la gouvernance et 45 orientées sur la préservation des caractéristiques de la VUE.
- L'articulation de la prise en charge des mesures par **6 groupes de parties prenantes responsables** de celles-ci.
- Une structure légitimée pour assurer le **suivi du Plan de gestion** : l'association Lavaux Patrimoine mondial.



Les 3 axes stratégiques de préservation :

TP

TERRITOIRE
& PAYSAGE

Préserver et valoriser l'intégrité et l'authenticité du site au titre de paysage culturel et vivant, fruit d'une adaptation continue et remarquable.



ET

ÉCONOMIE
& TOURISME

Préserver et valoriser l'identité du site au titre d'espace économique centré sur une vitiviniculture dynamique, innovante, durable et rentable.



SC

SOCIÉTÉ
& CULTURE

Accompagner les habitantes et habitants et les personnes visitant Lavaux dans leur compréhension de la VUE et des caractéristiques du bien pour les convaincre de la légitimité de sa préservation au titre de site vivant et économiquement viable.





Les 11 thèmes stratégiques de préservation :

- 1** Garantir l'intégrité paysagère du vignoble en terrasses par la préservation proactive des éléments qui constituent et structurent ses patrimoines naturel et bâti.
- 2** Préserver l'authenticité et la cohérence architecturale des bourgs de Lavaux en tenant compte des enjeux liés aux besoins de la vitiviniculture et à l'approvisionnement en ressources énergétiques.
- 3** Optimiser et coordonner la mobilité dans le site en vue de satisfaire les besoins et la cohabitation des populations locales et externes au site, qui s'y déplacent de manière régulière ou occasionnelle.
- 4** Préserver l'accès à l'eau et sa qualité pour satisfaire les besoins de la population, de la viticulture et de la biodiversité.

- 1** Soutenir et dynamiser le tissu économique local gage de l'animation, de la cohésion sociale et de la vie du site.
- 2** Concilier les pratiques culturelles d'un vignoble en terrasses et la préservation des savoir-faire traditionnels avec le recours aux procédés techniques et technologies les plus modernes autorisant une évolution de la vitiviniculture à Lavaux répondant, notamment, aux principes de durabilité.
- 3** Accroître la notoriété du vignoble en terrasses de Lavaux et valoriser son inscription au patrimoine mondial.
- 4** Favoriser le maintien d'un réseau dynamique de domaines viticoles familiaux rentables.

- 1** Accompagner la population locale dans ses projets d'animation et de préservation du site en vue de renforcer son esprit d'appartenance à son territoire.
- 2** Développer l'accès aux connaissances scientifiques et nourrir la sensibilité des populations évoluant en Lavaux à l'égard du site, de sa VUE et de ses patrimoines.
- 3** Encourager la production artistique et les démarches culturelles mettant le site en lumière et soulignant sa VUE.

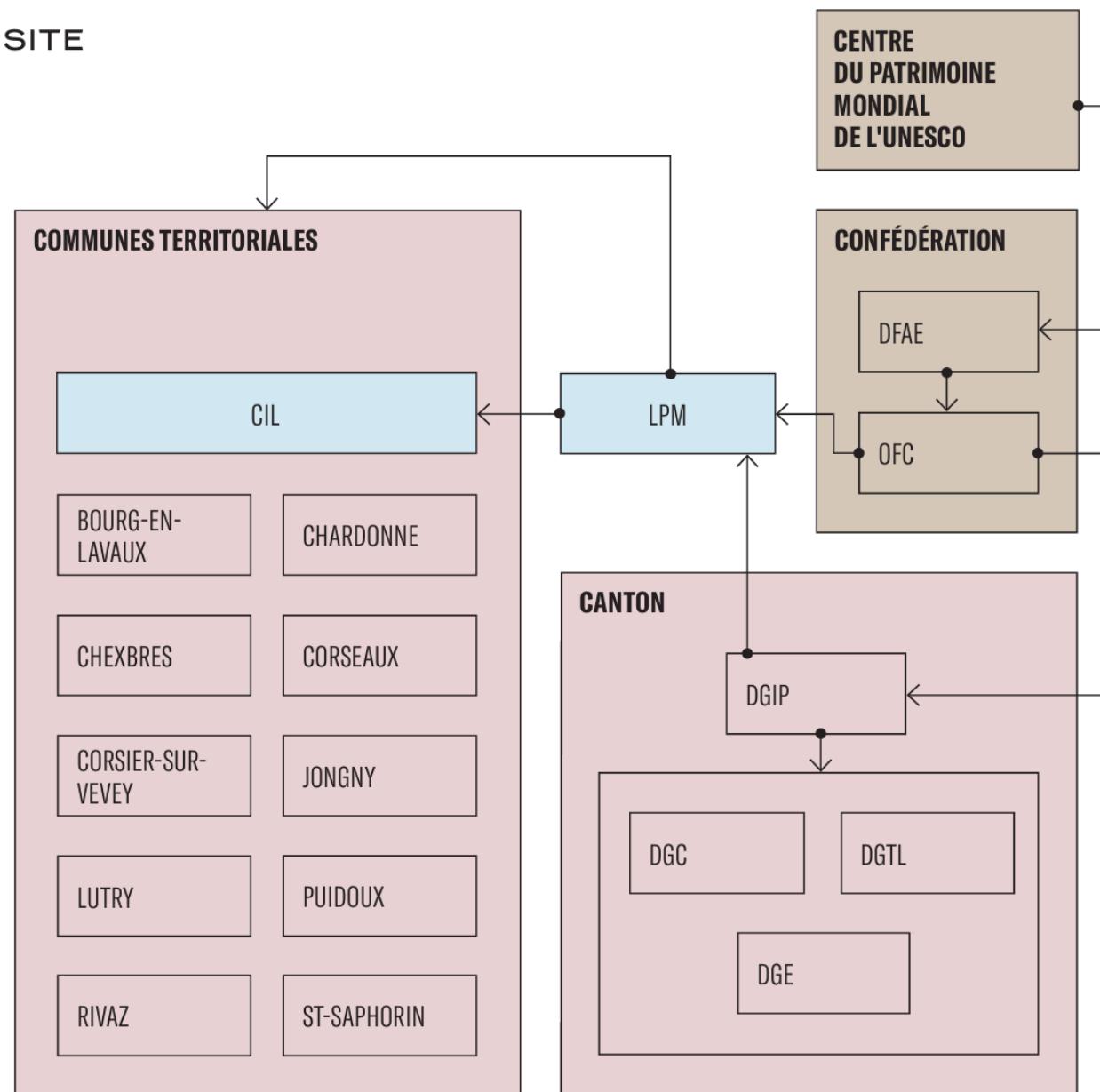


GOUVERNANCE DU SITE

● Entités concernées par le site

● Entités décisionnaires

● Entités de soutien





Présentation du Plan de gestion

45 mesures de préservation de la VUE :

Responsabilités* :

➤ Confédération :	2
➤ Canton de Vaud :	6
➤ Communes territoriales :	10
➤ Vitiviniculture :	11
➤ Développement économique et tourisme :	14
➤ Lavaux Patrimoine mondial :	10

** À noter que certaines mesures sont de la responsabilité de plusieurs parties prenantes.*



Présentation du Plan de gestion

Lavaux Patrimoine mondial, entité de suivi

- Définir la méthodologie, les critères et indicateurs permettant l'évaluation de l'efficacité du Plan de gestion et de ses mesures.
- **Analyser le traitement des mesures** du Plan de gestion.
- Évaluer l'efficacité de chaque mesure.
- **Évaluer l'efficacité de l'outil « Plan de gestion »** en regard des besoins/enjeux du site.
- **Produire un document de suivi périodique.**
- Transmettre ce rapport aux signataires du Plan de gestion.



Présentation du Plan de gestion

Conclusion

- Le Plan de gestion de Lavaux a été conçu comme **un outil de travail fonctionnel et modulaire** tant dans son articulation que par le choix de son support imprimé.
- Il est volontairement **synthétique** (60 pages) et très **structuré**.
- Le classeur permet des **modifications, rajouts et extraction de pages ou sections** pour en faciliter l'usage.
- Le classeur est volontairement surdimensionné car **il va falloir le remplir désormais**.